

Avis adopté

Séance plénière du 13 mars 2024

*Agir pour une information fiable, indépendante et pluraliste
au service de la démocratie*

Environnement et nature

Les « États généraux de l'information » voulus par le président de la République en octobre 2023 interrogent une nouvelle fois sur la méthode démocratique.

Le président a fait le choix de ne pas utiliser les instances représentatives des acteurs et actrices du sujet, ni d'associer le CESE, représentant la société civile. Il a aussi choisi de pré-cadrer le sujet de manière restrictive.

Le CESE n'a donc été préalablement convié aux travaux qu'en tant que gentil organisateur d'une consultation citoyenne. C'était là la seule contribution attendue de sa part. Notre institution a légitimement décidé de ne pas s'en contenter. Nous nous sommes auto-saisis, afin de rappeler au président de la République l'existence de notre avis de 2019 sur « Les défis de l'éducation aux médias et à l'information », et de l'enrichir sur les thématiques retenues par les États généraux de l'information. Il s'agit de nous imposer pour alimenter le débat public, conformément à notre fonction constitutionnelle.

L'avis présenté aujourd'hui est issu de ce contexte. Son contenu est de qualité malgré ce cadre de travail très contraint, y compris en termes de délai pour cette « mission Flash ».

La qualité de travail des co-rapporteurs et de l'équipe administrative nous a permis de construire un programme d'auditions riche et des préconisations de qualité. Le GEN le votera.

Mais nous regrettons que le pré-cadrage imposé par le président de la République ait empêché le CESE de travailler sur ses trois piliers. La lettre de mission des États généraux de l'information passe en effet complètement à côté du volet environnemental : l'écologie de l'information.

Face aux défis écologiques de la pollution numérique : énergie, extractivisme, émissions de gaz à effets de serre, technologies qui imposent toujours plus de matériaux et de process industriels, où sont passés les enjeux de transformation ?

Alors que nous subissons une propagande consumériste écrasante, empêchant l'émergence des récits d'un monde vivable tout en générant une fatigue publicitaire inédite, où est passé le débat sociétal de fond sur la compatibilité des écosystèmes d'information avec les enjeux de la transition écologique ?

Et comment faire en sorte que la régulation des excès possibles de la liberté d'information permette, entre autres, d'assurer une information éclairante et fondée sur les enjeux climatiques ? Ces sujets restent des impensés.

Les États généraux constitueront donc, aussi, une belle occasion manquée de traiter de manière complète ce sujet et de questionner des logiques économiques actuellement insoutenables.